

DESTINATAIRES : À tous les gestionnaires et intervenants du CLSC Châteauguay

EXPÉDITEUR : Nathalie Falardeau, Chargée de projet implantation DMÉ CLSC
Hélène Jean-Baptiste, coordonnatrice accueil et information cliniques

DATE : 17 septembre 2020

OBJET : Déploiement du dossier médical électronique

Le dossier médical électronique (DMÉ) est un dossier de patient informatisé qui sera maintenant utilisé par les médecins et infirmières praticiennes spécialisées et leur personnel administratif en médecine familiale travaillant au CLSC.

Suite à l'implantation ce jour du DMÉ au CLSC Châteauguay, les informations suivantes ne seront plus dans les dossiers papiers des archives médicales et devront être consultées via le DMÉ :

- Toutes les notes des médecins ;
- Les notes des infirmières (IPS) ;
- Tous les résultats d'investigation : laboratoires, imagerie médicale, endoscopie, électrophysiologie, fonctions pulmonaires, apnée du sommeil, etc. demandés par un médecin ;
- Rapports de consultations demandés par un médecin ;
- Correspondances et formulaires émis ou reçus par les médecins.

De plus, les documents dans les sections des dossiers antérieurs correspondant aux éléments identifiés ci-haut seront graduellement numérisés au cours des prochains mois. Une indication visuelle à cet effet sera déposée au dossier papier classé aux archives.

Prendre note également que tout rendez-vous avec un médecin de famille ou une IPS (infirmière praticienne spécialisée) sera dorénavant inscrit dans le DMÉ.

En conséquence, les intervenants qui consultaient ces informations doivent maintenant obtenir un accès au DMÉ et être formés sur la consultation de ces informations.

Accès au DMÉ :

Pour obtenir un code d'utilisateur afin d'accéder au DMÉ dans le cadre de vos fonctions, vous devez faire une requête Octopus. Celle-ci devra être complétée dans la tuile des archives médicales :

1. Sélectionnez « Création d'un compte » et remplissez le formulaire qui apparaîtra à l'écran ;
2. Dans l'espace « Informations sur la demande », cocher « Medesync (DMÉ) » puis, dans la case « Commentaires », inscrire l'adresse courriel à laquelle le mot de passe temporaire devra être envoyé.

Prendre note que la liste des intervenants du SAD devant avoir accès au DMÉ a déjà été obtenue auprès des gestionnaires concernés et les accès ont été créés. Donc si vous faites partie de cette équipe, vous n'avez pas à faire de requête à cet effet.

Formation au DMÉ

Une capsule de formation en ligne, d'une durée approximative de 20 minutes, est disponible sur la plateforme de l'ENA en plus d'un guide d'utilisation.

Cette formation permet l'apprentissage de la navigation dans le DMÉ, soit : ouvrir l'application, rechercher un dossier, consulter les notes ou résultats divers, visualiser l'historique des rendez-vous, etc.

Voici le lien pour accéder à la capsule de formation en ligne :
<https://fcp.rtss.qc.ca/mod/resource/view.php?id=27322>.

Vous devez utiliser le même code d'utilisateur et mot de passe que lors de l'ouverture de votre session Intranet ou Web-Paie.

Si vous avez des questions ou problèmes en lien avec l'utilisation du DMÉ ou concernant la navigation, veuillez vous référer au 450-454-4671 poste 6207.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

NF/HJB